



**Financial Services
Commission
of Ontario**

Licensing and Market Conduct Division
5160 Yonge Street, 4th Floor
Box 85
Toronto ON M2N 6L9

Telephone: (416) 590-7568
Fax: (416) 226-7838
Toll Free: 1-800-668-0128 ext. 7568

**Commission des
services financiers
de l'Ontario**

Division de la délivrance des permis
et de la surveillance des pratiques de l'industrie
5160, rue Yonge, 4e étage Boîte 85
Toronto ON M2N 6L9

Téléphone: (416) 590-7568
Télécopieur: (416) 226-7838
Sans Frais: 1-800-668-0128 ext. 7568

Le 22 décembre 2014

**Destinataires : Agents principaux/chefs de la direction
Sociétés d'assurances mutuelles de l'Ontario**

**Expéditrice : Ivy Lau
Analyste de l'information**

Objet : Avis de dépôt de la déclaration annuelle 2014 pour l'Ontario

Aux termes de l'article 102 de la *Loi sur les assurances* (Ontario), tous les assureurs titulaires d'un permis de la province de l'Ontario doivent déposer au plus tard le 2 mars 2015 une déclaration annuelle sur la situation de ses affaires pour l'année se terminant soit le 31 octobre 2014 ou le 31 décembre 2014. À cet égard, en vertu de l'article 3.2 de l'accord conclu le 30 mars 2000 entre le surintendant des services financiers et l'Ontario Mutual Insurance Association (OMIA), la déclaration annuelle de chaque assureur doit être déposée auprès de l'OMIA au plus tard à la date mentionnée ci-dessus.

Pour obtenir des renseignements détaillés à ce sujet, veuillez consulter la page intitulée [Relevés annuels et instructions](#) du site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario à l'adresse <http://www.fSCO.gov.on.ca>. Vous y trouverez les mises à jour suivantes :

- Relevés annuels et instructions de 2014
- Mémoire de 2013 concernant le Rapport de l'actuaire
- Information sur le dépôt des assureurs titulaires d'un permis de l'Ontario
- Manière d'éviter la surévaluation des sociétés exploitant des filiales d'assurance

Les formulaires requis sont également disponibles pour téléchargement :

- Renseignements sur les primes utilisés aux fins de l'évaluation des coûts en Ontario
- Consentement et notification en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*

Les formulaires et les instructions actualisés sont également disponibles sur le site Web du [Bureau du surintendant des institutions financières](#).

Les mises à jour sur l'Information sur le dépôt à l'intention des assureurs titulaires d'un permis de l'Ontario présente les formulaires et les rapports exigés en Ontario. Nous vous prions de nous transmettre vos relevés annuels de 2014 sous forme électronique (format PDF, Excel ou ASCII)

selon le cas, puisque la transition du papier à l'électronique fait partie des mesures d'amélioration de nos processus. Veuillez acheminer les documents déposés en vertu de l'article 102 à l'adresse courriel j.coupland@omia.com **au plus tard le 2 mars 2015.**

À ce stade, nous tenons à vous rappeler que les déclarations provisoires à transmettre à l'OMIA doivent l'être selon l'échéancier suivant :

<u>Fin de la période</u>	<u>Échéance</u>
31 mars	15 mai
30 juin	14 août
30 septembre	16 novembre

Veillez soumettre toute demande d'information à Madame Joanne Coupland, de l'Ontario Mutual Insurance Association, par téléphone au 519-622-9220, poste 2157, ou par courriel à l'adresse jcoupland@omia.com.